

RCS : ANNECY
Code greffe : 7401

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ANNECY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2016 B 00525
Numéro SIREN : 819 547 324
Nom ou dénomination : 2BEVENTS

Ce dépôt a été enregistré le 20/07/2023 sous le numéro de dépôt A2023/007340

2BEVENTS
Société par actions simplifiée au capital de 40.621,14 euros
Siège social : MARIGNIER (74970) - 528 rue des Prés Paris
819.547.324 RCS ANNECY
ci-après la « Société »

**EXTRAIT DU REGISTRE DES PROCES-VERBAUX DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**EXTRAIT DU
PROCES-VERBAL DE LA DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 17 JUIN 2022**

L'an 2022,

Et le vendredi 17 juin, à 13 heures,

Le Président a réuni les membres du conseil d'administration par conférence téléphonique et audiovisuelle.

Assistent à la conférence, savoir :

- Monsieur Hugo BONTAZ, Président de la Société et Président du Conseil d'administration,
- Monsieur Arthur BROUTIN, administrateur,
- et Monsieur Jules BOUVET, administrateur.

Le conseil d'administration, réunissant tous les membres en exercice, peut donc valablement délibérer.

COOPTATION D'UN NOUVEL ADMINISTRATEUR

Monsieur Jules BOUVET fait part au Conseil d'administration des raisons qui l'amènent à démissionner de ses fonctions d'administrateur de la Société et il demande au Conseil de bien vouloir accepter cette démission, à compter de ce jour.

Le Conseil d'administration prend acte de cette démission.

B

Puis le Président indique au Conseil les raisons pour lesquelles il serait souhaitable de pourvoir au remplacement de Monsieur Jules BOUVET.

A cet effet, la candidature de Monsieur Guillaume FERRAND est proposée.

Après avoir donné lecture du curriculum vitae de ce dernier, il expose les raisons de son choix et demande au Conseil de bien vouloir délibérer.

Après discussion et échange de vues, le Conseil d'administration désigne en qualité de nouvel administrateur, à effet de ce jour et pour la durée des fonctions qu'il exerce au sein de la Société (salarié, prestataire de services...) :

- Monsieur Guillaume FERRAND, demeurant à FIGANIERES (83830) 6520, Route Départementale 54 – Quartier les Entraigues, en remplacement de Monsieur Jules BOUVET, démissionnaire.

Monsieur Guillaume FERRAND a déclaré préalablement accepter les fonctions qui viennent de lui être conférées et ne pas se trouver dans une situation ni exercer de fonctions susceptibles de lui en interdire l'exercice.

Sous réserve de la ratification de cette nomination par une prochaine assemblée générale ordinaire des associés, les fonctions de Monsieur Guillaume FERRAND viendront à expiration dès lors qu'il n'exercera plus de fonctions au sein de la Société (salarié, prestataire de services...).

Le conseil d'administration expédie ensuite les affaires courantes.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée, le Président déclarant qu'aucun incident technique n'a perturbé le déroulement de la présente réunion.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé par le Président du conseil d'administration, pour le compte des administrateurs.

AU PROCES-VERBAL SUIVENT LES SIGNATURES
Pour extrait certifié conforme
LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

